

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

L'an deux mil seize

Le 8 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 juin 2016

**PRESENTS** : MMES COUTEAU – MOUNIER – PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER

DESCOMBES – BOIVENT – DESCLIDES – ESTIENNE –

FAURE – SUTRE

**EXCUSES** : MME GAILHOUSTET – M CABROLIÉ**ABSENTE** : MME BOULAI**POUVOIRS** :

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M CABROLIÉ a donné pouvoir à MME COUTEAU

M ESTIENNE a été nommé secrétaire

**2016-07-04 D****Objet : Heures complémentaires Madame GUEDES**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la demande de la secrétaire de mairie d'obtenir son mercredi après-midi à partir de la rentrée scolaire de septembre, il a souhaité que la mairie reste ouverte le mercredi après-midi.

Par conséquent, Monsieur le Maire a souhaité que Madame GUEDES se familiarise avec l'accueil des administrés à la mairie afin de pouvoir maintenir l'ouverture au public le mercredi après-midi.

Monsieur le Maire précise que Madame GUEDES a effectué 9 heures complémentaires au mois de juin et qu'il convient de lui rémunérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte, à l'unanimité, la rémunération de 9 heures complémentaires pour Madame GUEDES.

Fait à Jauldes, le 11 juillet 2016

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**